

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2019 065-256501321-20190227-2019_004-DE

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mercredi 27 février 2019

Date de la convocation: 18/02/2019

Membres en exercice :
12

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,*

Présents : 10

Présents : André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU,
Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine
LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON,
Marianne SARTHOU

Votants : 10

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE, Françoise TREY

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste RAMON

2019_004 - Objet : PARTICIPATION FINANCIERE A LA SOCIETE DE PECHE LE GAVE

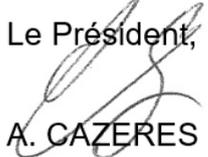
Le Président rappelle qu'afin de pouvoir financer ses activités de 2019, la société de pêche « Le Gave » sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de **500€**.

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- **d'attribuer** une subvention d'un montant de 500 € à la société de pêche « Le Gave »
- **d'inscrire** les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Le Président,

A. CAZERES